

# Les affaires de l'Association

Publication de l'ADIGECS



**ADIGECS**

Association des directions générales  
des commissions scolaires

16 mai 2014

## RAPPORT ANNUEL 2013-2014

### Sommaire

Le rapport du président	1 - 2
Nos relations avec le MÉLS	3 - 6
Nos relations avec les partenaires	7
Les affaires internes	8 - 9
Les conditions de travail	10 - 11
Les résultats financiers et les prévisions budgétaires	12
Les collaborateurs à la ré- daction	13 - 14

***Bravo et merci  
au comité organisateur  
du Congrès 2014***

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



**ADIGECS**

Association des directions générales  
des commissions scolaires

195, chemin Chambly  
Bureau 212  
Longueuil (Québec) J4H 3L3  
450 674-6700, poste 227  
slefebvre@bellnet.ca

### DU MEILLEUR ET DU PIRE

Cette année encore nous avons senti le chaud et le froid et ce n'était pas dû au passage des saisons. Nous avons alternativement ressenti des bouffées d'espoir et de satisfaction et éprouvé des sentiments de déception, de frustration et même de colère. Nous pouvons d'abord nous réjouir à bon droit des résultats obtenus dans la poursuite constante de nos efforts pour faire reconnaître l'expertise des directions générales et le rôle de l'ADIGECS comme acteur de premier plan.



Nous avons pu développer des relations de qualité avec la ministre de l'Éducation, Mme Marie

Malavoy, et le personnel de son cabinet qui se sont traduites par un partage régulier d'informations et par des échanges où le point de vue de l'ADIGECS a été écouté. Plus satisfaisant encore est le climat de confiance et d'étroite collaboration dans lequel se sont inscrites les relations de l'ADIGECS avec le Bureau du sous-ministre. Je veux particulièrement souligner le leadership exercé par le sous-ministre en titre, M. Bernard Matte, à qui le nouveau gouvernement vient de confier d'autres responsabilités. Tant par son attitude que par ses propos, il a témoigné respect et confiance envers les directions générales et il a contribué largement à l'intensification d'une réelle concertation MÉLS-ADIGECS.

Ce climat de confiance et de collaboration n'a pas évité au réseau public d'être frappé à nouveau par des compressions. On n'a qu'à évoquer la saga de la réduction des mesures spéciales de péréquation et des augmentations des comptes de taxe scolaire qui ont suivi pour constater comment les commissions scolaires reçoivent peu de considération de la classe politique. Nos organisations continuent d'être décriées sans considération pour les efforts consentis tant au plan administratif que pédagogique sans que soient pris en compte les résultats obtenus : amélioration des résultats des élèves, accroissement de la persévérance scolaire, réduction des dépenses administratives dont le bas niveau est inégalé dans les secteurs publics et parapublics... et de loin.

En raison des diverses circonstances qui ont marqué l'année, l'ADIGECS a dû se positionner plus fermement quant aux différents enjeux qui confrontaient le réseau public d'éducation. Nous avons fait valoir l'expertise administrative et pédagogique des directions générales tant auprès du MÉLS, de nos partenaires que du public. Et dans l'ensemble des situations, le leadership que nous avons exercé a été reconnu et bien accueilli. De plus, nous avons fourni à nos membres des outils qui leur permettent d'apporter un meilleur soutien à leur instance politique sur les dossiers de l'heure.

Au cours des dernières années, les directions générales ont entrepris des démarches visant l'optimisation des processus au sein de leur organisation. De nombreuses initiatives ont permis de faire des gains d'efficience un peu partout au Québec. Nous sommes maintenant à l'heure de partager ces nouvelles pratiques afin de rendre l'ensemble de nos organisations plus performantes. Le dossier de la réduction de la bureaucratie a constitué une préoccupation constante que nous avons portée auprès du ministère. Nous pouvons nous réjouir de la réduction du nombre de questionnaires, sondages et rapports commandés par le MÉLS tout comme de la publication dans des délais plus courts des différents indicateurs essentiels à l'évaluation de nos résultats et de notre gestion. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir en ce domaine.

Les modifications dans les orientations gouvernementales tout autant que les changements nombreux au sein de l'équipe sous-ministérielle ont considérablement ralenti la progression des dossiers pédagogiques. L'ADIGECS demeure alerte quant aux changements proposés à la formation générale des jeunes et intervient dans les dossiers majeurs comme l'implantation du préscolaire à quatre ans. Nous demeurons vigilants au regard de l'amélioration des services aux élèves HDAA. Le dossier de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes demeure préoccupant et nous y accordons toute l'attention requise pour s'assurer du maintien des acquis et surtout pour que les commissions scolaires soient les maîtres d'œuvre des développements qui assureront une réponse adéquate aux besoins de formation de la population tout autant qu'à ceux du marché de l'emploi.

Les élections scolaires de novembre constitueront une étape importante dans l'évolution des commissions scolaires. Le taux de participation sera scruté à la loupe et largement commenté. Plus importants encore, la nouvelle composition du conseil des commissaires et le statut de la présidence élue au suffrage universel appellent à un changement important du rôle du commissaire et invite à une réflexion sur le style de la nouvelle gouvernance et sur la dynamique qu'elle générera. Nous avons amorcé notre analyse lors d'une première formation sur les élections scolaires en janvier dernier. Nous la poursuivrons en septembre prochain afin de soutenir les directions générales dans la définition de leur posture dans ce nouveau contexte.

Sur le plan strictement associatif, on ne s'étonnera pas que le dossier sur la révision des conditions salariales des directions générales qui a été présenté au Secrétariat du Conseil du trésor à la fin de l'été n'ait pas connu de réels développements dans le contexte actuel. On constate d'ailleurs que les conditions présentes influencent la vie associative de l'ADIGECS. La réduction des ressources au sein des organisations entraîne dans bien des cas un alourdissement de la tâche des directions générales réduisant d'autant leur disponibilité. De plus, les compressions budgétaires imposent une diminution des dépenses liées à la formation de sorte que la participation au colloque, au congrès et aux autres activités de perfectionnement connaît malheureusement une baisse.

Il faut se rappeler que les fonctions de direction d'une organisation s'accompagnent d'une certaine solitude et que les hauts dirigeants doivent pouvoir compter sur un réseau d'échange. L'Association offre cette possibilité et, parce que son effectif est peu nombreux, les quelques rencontres qu'elle organise chaque année sont d'autant plus importantes. La direction de l'ADIGECS demeure soucieuse de la vitalité de ses sections et souhaite, en particulier par une transmission régulière et complète de l'information, nourrir le dynamisme et soutenir l'engagement de ses membres.



# NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

## Le comité de concertation ADIGECS-BSM

L'année 2013-2014 aura certainement été une des plus intéressantes en ce qui concerne les échanges et la collaboration entre l'ADIGECS et l'équipe sous-ministérielle du MÉLS. Forte de quatre rencontres et de plusieurs contacts téléphoniques ou électroniques, cette collaboration s'est articulée autour des enjeux très actuels par une écoute à la fois active et réciproque.

Tout en étant parfaitement au fait que les commissions scolaires ont quand même été passablement malmenées au cours de cette année, force est de constater que, dans ce tourbillon, l'ADIGECS a su prendre position et s'affirmer tout en conservant ce lien privilégié entre le Ministère et notre réseau.

Ceci étant, cette tribune que représente le BSM, a permis de présenter nos préoccupations et notamment de tenir une rencontre spécifique sur le projet de Loi 63 et de faire école, par cette occasion, sur des éléments historiques entourant, par exemple, ce qui est assumé dans nos commissions scolaires par le PMT. Parmi les autres dossiers ou éléments de préoccupations de l'ADIGECS, mentionnons la Loi 133, la bureaucratie, le financement/compressions des commissions scolaires, l'adéquation formation-emploi, le remplacement ponctuel des directions d'école, l'appariement des revenus et dépenses pour les ÉHDAA, les communications du MÉLS vers le réseau.

Tout en reconnaissant que les résultats n'ont pas été, naturellement, à la hauteur de ce que nous aurions souhaité, pour des raisons que nous pouvons comprendre... ou pas, je crois que l'essentiel est de mettre en relief le fait qu'une complicité a été mise en place avec le MÉLS cette année. Nous devons aussi être conscients qu'il faut alimenter cette complicité et faire en sorte que le MÉLS mette à profit notre expertise terrain en amont de ses décisions pour la plus grande réussite possible de tous nos élèves.

Enfin, il est essentiel de mentionner que tout ce beau travail et ce résultat plus qu'intéressant mentionné ci-dessus sont tributaires de l'engagement et de la participation active de l'équipe des représentants de l'ADIGECS.

### Nos représentants au Comité ADIGECS-BSM

**Raynald Thibeault**, président

**Michel Bernard**, vice-président, responsable du dossier des ressources matérielles et financières

**Éric Blackburn**, administrateur, responsable des dossiers

- de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- des ressources informationnelles

**Micheline Grenier**, secrétaire

**Robert T Mills**, représentant des anglophones

## Le dossier EHDA

En suivi à la proposition faite à l'assemblée générale de mai 2013, une réflexion avait été amorcée en vue de préparer une activité d'échanges à l'égard des enjeux relatifs aux EHDA. Toutefois, le contexte de l'automne dernier nous a amenés à ne pas tenir cette activité, mais de concentrer nos démarches autour de deux axes.

D'une part, nous avons profité de notre présence à certaines instances ministérielles, tel le Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) pour interpeler le MÉLS au sujet de clientèles vulnérables pour lesquelles l'efficacité et l'efficience de l'offre de service actuelle sont remises en question, notamment les élèves de 15 ans associés aux parcours du Programme de formation d'accès à l'emploi (PFAE) et de Pré-DEP. Cette préoccupation a été portée à l'attention de Monsieur Normand Pelletier, sous-ministre adjoint, à la rencontre du GCAS tenue le 5 décembre dernier. D'autre part, nous avons tenté de mettre en place un réseau d'échanges entre les collègues qui souhaitent partager réflexions, démarches et outils à l'égard de la clientèle EHDA. Cette initiative n'a pas connu de développement.

Le GCAS s'est réuni le 5 décembre dernier. Les participants ont traité des sujets suivants :

- Le programme de formation à l'intention des élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère âgés de 6 à 15 ans;
- La transition de l'école vers la vie active (TEVA);
- La révision du cadre de référence de l'entente MELs-MSSS;
- Le référentiel d'intervention en mathématique pour les élèves de 10 à 15 ans.

Le GCAS se réunira à nouveau le 5 juin prochain.

# NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

## *Le comité de gouvernance sectorielle de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes*

L'année 2013-2014 a été ponctuée de quelques événements qui ont altéré non seulement le rythme des travaux en cours, mais également leur nature et les priorités. D'un changement de gouverne à la tête du comité jusqu'aux élections provinciales, une bonne dose d'adaptation a été nécessaire pour « survivre » et accepter l'absence de résultats probants pour une deuxième année. Ainsi, seulement deux rencontres ont eu lieu soit les 31 octobre 2013 et le 30 janvier 2014. Un dernier rendez-vous est prévu le 21 mai prochain.

Les principaux dossiers qui ont été traités sont ceux pour lesquels les enjeux et attentes présentaient un degré élevé de préoccupation.

- L'avenir de la formation professionnelle
- Les AEP et les AEC
- Le développement de programmes et de la formation individualisée en FP
- L'actualisation des programmes en formation professionnelle et technique
- L'évaluation des apprentissages en FP
- La fluidité et la continuité des régimes pédagogiques entre les trois secteurs de formation.
- La réussite et la persévérance scolaires
- Le renouvellement de la Politique d'éducation des adultes et de la formation continue
- Le financement de la FGA, de la FP et des petits groupes
- Le nouveau curriculum en FGA
- La francisation
- Les services complémentaires en FGA et en FP
- La titularisation des enseignants en FP et en FGA
- Les CERAC et la reconnaissance des acquis
- L'accès des jeunes à la FP
- Le financement des services aux entreprises

Si les dossiers eux-mêmes n'ont pu évoluer de façon substantielle en cours d'année, il faut tout de même reconnaître que la dynamique relationnelle entre les représentants du réseau et ceux du MÉLS, dont celle avec le sous-ministre adjoint, a gagné en qualité. On assiste à une reconnaissance certaine de l'expertise des acteurs du réseau et à une ouverture du Ministère aux recommandations et suggestions. D'ailleurs, deux sous-comités ont été réactivés en formation professionnelle et en formation générale. Un enjeu majeur demeure toutefois, la Politique d'éducation des adultes et de formation continue. D'ailleurs, une rencontre spécifique avec le sous-ministre en titre et son équipe concernant l'ensemble de l'œuvre en formation professionnelle, à l'éducation des adultes et aux services aux entreprises a eu lieu le 11 avril dernier. Ce fut l'occasion de se rappeler nos priorités et nos échanges sont porteurs d'avenir.

### NOS REPRÉSENTANTS

Éric Blackburn      Michelle Perron      Rob Buttars

#### Les sous-comités

##### Formation professionnelle

Normand Lessard

##### Éducation des adultes

Patrick Capolupo

##### Services complémentaires

Marie-Claude Lunardi

Daniel Sicotte

#### Le CNPEPT

Bernard Dufourd

### *Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques*

Deux rencontres du CNPEPT ont eu lieu en 2013-2014. La première a principalement porté sur l'actualisation du rôle et du mandat du CNPEPT. Le MÉLS a de plus déposé le bilan du plan d'optimisation et le programme du nouveau DEP en stérilisation. À la séance du 21 février 2014, il a notamment été question du maintien de deux diplômes en esthétique et épilation et en chaudronnerie ainsi que du remplacement de l'ASP en horticulture par un nouveau diplôme dont le programme sera développé conjointement par le MÉLS et la CSDM. Une dernière réunion se tiendra en juin et traitera de l'absence de stage en milieu de travail dans les DEP reliés à la Commission de la construction du Québec.

Les travaux se déroulent bien lors des rencontres. Une très bonne collaboration est présente entre les divers représentants au sein du comité. La communication avec le réseau est excellente.

# NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

## Le comité MÉLS-Réseau sur les ressources matérielles et financières

En collaboration étroite avec nos partenaires de la FCSQ et de l'ACSQ, les travaux du Comité MÉLS-Réseau sur les ressources matérielles et financières et ses sous-comités ont été conduits tout au long de l'année avec les représentants du MÉLS, et ce, avec intérêt et ouverture de tous les membres. Les principales préoccupations et enjeux du réseau sont soulevés avec franchise et transparence de la part de toutes les parties représentées. L'expertise de chaque organisation est alors mise à contribution afin de trouver et de convenir de solutions répondant aux besoins exprimés par le réseau.

Cette année a été marquée par un retour significatif à la qualité et la fréquence des rencontres et des échanges afin d'aborder les grandes questions spécifiques des ressources matérielles et financières. En effet, nous avons pu aborder plusieurs sujets au cours des quatre rencontres tenues cette année. En voici les principaux :

- Composition et mandats du Comité et de ses sous-comités;
- Situation financière des commissions scolaires;
- Réinscription des élèves en ligne;
- Surplus relatifs aux avantages sociaux futurs;
- Échéancier de révision des règles budgétaires;
- Compréhension et impacts du projet de loi 63 et rencontres régionales;
- Regroupement des allocations et diminution des allocations ciblées;
- Plan québécois des infrastructures et création d'un comité de gouvernance;
- Rapport du Vérificateur général du Québec sur l'optimisation des ressources portant sur la réussite des jeunes;
- Plan de travail du Comité d'experts;
- Mandat d'examen des meilleures pratiques en matière de gestion administrative des commissions scolaires.

Le contexte du déficit budgétaire gouvernemental, le projet de loi 63 et les compressions budgétaires éventuelles qui y sont associées ont occupé une place importante dans nos discussions.

Nous avons pu faire valoir les efforts considérables réalisés par les commissions scolaires ces dernières années tout en mettant en évidence les difficultés liées à leur équilibre budgétaire et les impacts sur les services s'il advenait d'autres coupes budgétaires.

Malgré le contexte d'incertitude concernant l'application du projet de loi 63 et la possibilité imminente d'élections provinciales évoquée pendant quelques mois, nos échanges ont permis de constater la volonté manifeste de nos vis-à-vis du MÉLS d'établir un espace de collaboration et de compréhension mutuelle des principaux enjeux qui nous interpellent afin de maintenir la qualité des services au sein du réseau public d'éducation.

L'an dernier, un engagement avait été pris à l'effet de s'engager dans une démarche partenariale où les échéanciers et la tenue des rencontres de consultation soient réalisés selon le plan établi. On peut affirmer : MISSION ACCOMPLIE! Souhaitons maintenant que la qualité de nos rencontres tenues cette année présage d'une collaboration où la confiance, la transparence et l'ouverture continueront d'être au rendez-vous.

Merci à tous les collègues qui ont mis à contribution leur expertise tout au long de l'année au sein du Comité MÉLS-Réseau, ainsi que dans les travaux importants menés par les sous-comités. Votre apport est essentiel à la vitalité du développement du réseau public d'éducation.

### NOS REPRÉSENTANTS

Michel Bernard	Carmen Lemire	
Lise Allaire	Jean-Pierre Soucy	Paul Lamoureux

### Les sous-comités

#### Allocation des ressources

Richard Vallée	Yvan Tardif	
Pierre Boulay	Daniel Sicotte	Robert Stocker

#### Parc Immobilier

Michaël Charrette	Pierre Farmer
-------------------	---------------

#### Révision du régime financier

Carmen Lemire	Richard Vallée	André Turcotte
---------------	----------------	----------------

# NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

## ***Le Comité-conseil sur l'implantation de la maternelle 4 ans***

Le comité-conseil qui est composé de 25 personnes s'est réuni à quatre reprises. Une dernière rencontre doit se tenir le 17 juin. Afin d'accélérer le travail, le comité a constitué des sous-comités pour traiter de l'élaboration du programme, du suivi de l'implantation et de la complémentarité avec les services de garde. Autres réalisations : le plan de formation du personnel et l'évaluation de l'implantation auprès du personnel enseignant.

Le Comité-conseil est d'accord avec la reconduction en 2014 -2015 des conditions et modalités suivantes :

- Consultation du conseil d'établissement des écoles choisies par la commission scolaire;
- Respect des dispositions du Régime pédagogique du préscolaire sauf pour ce qui est de la possibilité du redoublement et des dispositions relatives au bulletin lequel serait remplacé par des communications aux parents pour les informer du cheminement de leur enfant.
- Ouverture de groupe si des locaux sont disponibles;
- Financement à 15 élèves si un minimum de six élèves et financement pour un soutien à la classe;
- Demande d'exemption par une commission scolaire si cette dernière ne peut atteindre l'objectif fixé par la ministre;
- Âge de l'enfant au 1er octobre;
- Possibilité pour les commissions scolaires de fixer des critères additionnels pour l'inscription des élèves.

Le Comité-conseil s'est aussi mis d'accord avec l'ouverture d'un autre groupe dans chaque commission scolaire l'an prochain et qu'en vertu du principe de la répartition différenciée des classes, si des commissions scolaires n'ouvraient pas de maternelle 4 ans, d'autres commissions scolaires pourraient constituer plus d'un groupe jusqu'à concurrence des 70 nouveaux groupes prévus pour 2014-2015. Il n'a toutefois pu s'entendre sur l'inscription sur la base de l'unité de peuplement de résidence 9 - 10 selon l'IMSE, sur l'utilisation de l'unité de défavorisation de l'école comme critère permettant l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans tpm et sur l'interdiction de la classe multiâges.

Si le Comité-conseil estime qu'il faut montrer de la souplesse à l'endroit des commissions scolaires qui n'ont pas été en mesure d'inscrire six enfants de 4 ans résidant dans une unité de peuplement 9 -10 en 2013-2014, il n'a pu dégager de consensus sur la possibilité d'admettre des enfants des unités de peuplement 8, ni sur le degré de flexibilité souhaitée. Ainsi la souplesse accordée ne servirait-elle qu'à l'atteinte du nombre minimal de six élèves ou s'appliquerait-elle au nombre de places disponibles (18)? Pourrait-on offrir le service à tous les enfants en donnant toutefois la priorité aux enfants d'IMSE 9 et 10? Faut-il faire appel à la complémentarité avec les services de garde avant d'offrir des assouplissements?

Finalement, le comité croit que le réseau scolaire et celui des services de garde ont intérêt à se consulter avant le choix de l'école qui offrira le service de maternelle 4 ans, mais il ne s'entend pas pour dire si cette consultation doit être facultative ou obligatoire.

## ***Le Comité national de pilotage de la SIAA***

Les changements de gouvernements au cours des vingt derniers mois ont passablement ralenti les travaux du Comité national de pilotage (CNP) de la Stratégie d'intervention « Agir autrement » (SIAA) qui ne s'est réuni qu'à trois reprises cette année. Une autre rencontre est toutefois prévue en juin. Le CNP a principalement traité les dossiers suivants :

- Maternelle 4 ans : financement et stratégies de communication;
- Révision et prolongation de l'utilisation de la liste des écoles SIAA;
- Révision du mode de calcul de l'IMSE;
- Pertinence d'une *Politique sur l'intervention en milieu défavorisé*;
- Décision de n'effectuer qu'un suivi annuel de la mise en œuvre de la stratégie;
- Révision du document *Principes guidant l'utilisation de l'allocation SIAA*.
- État d'avancement des travaux en cours : cadre de référence sur l'intervention en milieu défavorisé, politique nationale de lutte contre le décrochage, déploiement de l'expertise, maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé.

# NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

## Les relations ADIGECS-FCSQ

En 2013-2014, les enjeux complexes liés notamment à l'impact du recadrage de la taxe scolaire et aux compressions budgétaires successives au sein du réseau des commissions scolaires nous ont rappelé l'importance de poursuivre et même, de renforcer notre partenariat avec la FCSQ. C'est dans les moments de turbulence qu'il faut se serrer les coudes et se positionner afin de faire valoir nos préoccupations et l'importance du rôle et des responsabilités respectives et complémentaires de l'ADIGECS et de la FCSQ.

C'est dans cette perspective de collaboration et de complémentarité que nos représentants et nos représentantes au sein des différents forums ont participé conjointement avec la FCSQ à la poursuite des objectifs du réseau public sur différents sujets de l'heure.

Cette année, le partenariat ADIGECS-FCSQ a très certainement permis d'établir avec le MÉLS un espace de discussion et de collaboration ouvert, approprié et indispensable à notre réseau.

En effet, des discussions fréquentes et approfondies avec nos vis-à-vis du MÉLS dans la recherche de solutions aux difficultés vécues ou appréhendées pour le réseau ont permis de constater la reconnaissance par le ministère que nous sommes des partenaires incontournables pour développer notre réseau public et assurer pour tous nos élèves des services de qualité.

Dans le contexte où des élections scolaires se tiendront en novembre prochain, qu'un nouveau gouvernement est élu, que l'équipe sous-ministérielle sera peut-être renouvelée et que les grands enjeux du réseau demeurent présents (compressions, taxation, structure du réseau, etc.), force nous est de constater que le partenariat ADIGECS-FCSQ est primordial et qu'il doit s'exprimer avec des voix complémentaires, fortes et influentes auprès du MÉLS, de nos partenaires et de la population.

### Nos représentants à la FCSQ

#### Conseil général

**Michel Bernard**

#### Commissions permanentes

**Carmen Lemire**

Enjeux politiques et financiers

**Micheline Grenier**

Affaires éducatives

**Yvan Tardif**

Ressources humaines

## Les partenariats

Tout au long de l'année, l'ADIGECS a entretenu des relations soutenues avec ses partenaires traditionnels (l'ACSQ, les associations de directions d'établissement, la Fédération des comités de parents du Québec) afin d'assurer une concertation minimale face aux principaux enjeux. La participation des représentants de l'ADIGECS aux conseils d'administration de plusieurs organismes du réseau (GRICS, SOFAD, Allô Prof, CEMEQ, CCSR, FQR) permet de contribuer au développement de l'éducation publique et à l'accroissement des services à la population dans plusieurs secteurs d'activités.

L'ADIGECS a poursuivi sa participation à la *Semaine de l'éducation publique* et a maintenu son soutien aux initiatives qui favorisent l'accroissement de la persévérance scolaire et de la réussite des élèves. Ainsi, en plus de favoriser la participation aux activités du *Grand Défi Pierre Lavoie*, l'ADIGECS a poursuivi son engagement au sein du *groupe Ménard* qui œuvre à contrer le décrochage scolaire et elle s'est associée à la *Fondation Chagnon*. Le président, Raynald Thibeault, fait d'ailleurs partie du comité organisateur d'un colloque international sur la persévérance scolaire qui se tiendra à l'automne sous les auspices des *Entretiens Jacques-Cartier*.

Nous constatons également qu'un nombre croissant de groupes et d'organismes œuvrant dans le domaine de l'éducation sollicitent l'avis de notre association et son appui à leurs actions.

# LES AFFAIRES INTERNES

En juillet dernier, l'ADIGECS a modifié son nom officiel pour celui d'*Association des directions générales des commissions scolaires*. L'assemblée générale de mai avait résolu à l'unanimité de modifier l'appellation de l'association afin de mieux refléter la réalité de son effectif. Le terme de directions générales inclut les directrices générales et les directeurs généraux adjoints et les directrices générales adjointes.

## Les instances

Le Conseil d'administration a tenu dix réunions au cours de l'année 2013-2014, dont une réunion extraordinaire le 26 septembre afin de définir le positionnement de l'ADIGECS au regard de la position gouvernementale sur l'augmentation des taxes scolaires. Le Conseil général s'est réuni à trois reprises alors que l'Assemblée générale a tenu deux séances. De plus, le 20 novembre, les membres de l'ADIGECS ont partagé une réflexion collective sur le positionnement stratégique de l'association confirmant les orientations mises de l'avant par le Conseil d'administration.

Soulignons l'arrivée d'un nouvel administrateur au CA, Yvan Tardif, directeur général de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup. Il a été élu en mai alors que Jean-François Lachance était reconduit dans ses fonctions d'administrateur et de trésorier pour un quatrième mandat. Micheline Grenier a aussi été réélue au poste de secrétaire, poste qu'elle occupait depuis janvier 2013.



La composition du Conseil général s'est également modifiée avec l'arrivée de trois nouvelles figures. Lucien Maltais, directeur général de la Commission scolaire du Fer, représente la section de la Côte-Nord en remplacement de Lucy de Mendonça.



## Les services aux membres

Le programme de soutien individuel est largement utilisé par les membres. Le secrétaire général a reçu cette année quelque 130 demandes d'information. Ces demandes touchent principalement les différents aspects des conditions de travail, les modalités de l'entrée en fonction ou du départ à la retraite. On fait également appel à lui pour des informations sur les activités et les opérations de la gestion scolaire ou relativement à l'évolution des dossiers associatifs en cours.

Six membres se sont prévalus du service de planification financière. L'ADIGECS a été appelée à intervenir pour assurer la défense des intérêts de deux membres.

À la suite du départ du CA de Bernard Dufourd, Harold Sylvain, directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, a repris du service pour représenter la section de l'Outaouais.



Le nouveau représentant de la section de Montréal, Robert Stockers, est directeur général de la Commission scolaire English Montreal.



L'Assemblée générale a par ailleurs modifié le règlement général de l'ADIGECS afin d'intégrer la nouvelle appellation de l'Association, d'adopter les dispositions permettant la participation aux réunions du Conseil d'administration et du Conseil général par des moyens électroniques et de modifier le titre de la fonction de directeur exécutif par celui de secrétaire général en conformité avec les règles de la langue française.

## L'effectif

Au terme de cette année, l'effectif de l'ADIGECS totalise 152 membres. On aura donc enregistré une baisse notable du nombre de membres à la suite de l'abolition de sept postes de directions générales adjointes essentiellement en raison des compressions budgétaires qui ont continué de frapper le réseau scolaire public. Par contre, deux nouveaux postes ont été créés tous les deux s'accompagnant d'un cumul de fonctions de direction de service. Le rythme des mouvements chez les hors-cadre a continué de ralentir cette année atteignant même son plus bas niveau des quinze dernières années, soit 21 changements.

C'est ce qui explique en bonne partie la pause dans le rajeunissement des directions générales qui se manifestait depuis 2010. L'âge moyen des hors-cadre est en effet passé de 51,3 ans à 52 ans. Au chapitre de l'expérience, c'est le statu quo avec l'an dernier : 4,8 ans pour l'ensemble des hors-cadre.

# LES AFFAIRES INTERNES

## Les communications

Conformément aux orientations confirmées par ses membres, l'ADIGECS a pris quelques positions publiques au sujet de dossiers qui avaient un impact majeur sur le réseau public d'éducation comme le déploiement des maternelles quatre ans, la position gouvernementale concernant la réduction des mesures spéciales de péréquation et les augmentations des comptes de taxes scolaires qu'elle générerait, la création du groupe d'experts, les élections provinciales.

De plus, nous avons mené à terme le projet de doter les directions générales d'outils documentaires sur une vingtaine de dossiers de façon à faciliter le positionnement public de chaque commission scolaire sur les dossiers de l'heure et de soutenir leur stratégie médiatique.

L'ADIGECS a su alimenter régulièrement tout autant son site public que la section réservée à ses membres. On constate également que le site est davantage utilisé comme canal pour acheminer les demandes d'informations concernant les activités de l'Association. Le bulletin *Les Affaires de l'Association*, publié neuf fois par année en format électronique, maintient un lectorat moyen de 64 % chez les membres en fonction et retraités et de 55 % pour l'ensemble de ses abonnés.

Une communication rapide d'informations touchant divers aspects du fonctionnement du réseau et des activités de l'Association constitue sans doute l'ingrédient essentiel au maintien du dynamisme des membres et de leur engagement. La soixantaine de numéros de l'Info-ADIGECS qui seront publiés cette année, les conférences téléphoniques qui réunissent les membres du Conseil général à la suite des réunions du Conseil d'administration, la diffusion des comptes-rendus des réunions des instances sont autant de moyens utilisés pour assurer la transmission de l'information auprès des membres.

## Les membres du CPDP

**Michel Bernard**, responsable

Caroline Dupré	Nathalie Joannette	
Dominique Lachapelle	Serge Lefebvre	
Claude Pouliot	Robert Stocker	Jacky Tremblay

Yvan Gauthier, ressource

## Le perfectionnement et le développement professionnel

« De la profondeur, des points d'éclats artistiques, un gala sans longueur, de beaux moments d'échanges entre collègues. » Ce commentaire d'un participant au Congrès 2013 à Drummondville témoigne éloquemment de la qualité des activités organisées par nos collègues de la section Mauricie-Centre-du-Québec. Il s'agissait également du troisième congrès conjoint RNDGÉ-ADIGECS.

Le colloque de novembre a connu des résultats inférieurs à ceux des dernières années tant du point de vue du nombre de participants (260) que de la satisfaction exprimée qui se situait à 79,7 %, soit le deuxième plus faible taux depuis 2008. Le prochain colloque aura lieu le 15 janvier 2015 en raison de la tenue des élections scolaires en novembre.

Par contre, la formation sur les élections scolaires tenue en janvier a réuni 107 participants. Cette activité a fait ressortir les défis et enjeux d'une élection scolaire dans la conjoncture et particulièrement ceux liés aux nouveaux éléments de gouvernance : présidence élue au suffrage universel, réduction du nombre de commissaires élus, augmentation du nombre de commissaires parents, etc. Elle a aussi permis d'amorcer une réflexion sur le rôle et les responsabilités de la direction générale dans ce contexte et d'offrir une vision d'ensemble de l'organisation des élections. Cette formation a été suivie de la publication de trois capsules d'information complémentaire préparées par notre collègue Serge Carpentier. Une deuxième formation sur le sujet aura lieu à Québec le 18 septembre prochain.

Un groupe du PIDIGECS a complété son parcours de formation en 2014 alors que deux autres cohortes poursuivaient leur cheminement. Une cinquantaine de membres de l'ADIGECS suivaient le programme cette année. Un nouveau groupe entreprendra sa formation en septembre. Il s'agira du dix-huitième groupe depuis la création de ce programme en 1991.

Le CPDP consultera les membres pour connaître leurs besoins en approches de soutien à l'optimisation des processus administratifs au cours de la prochaine année.

Le CPDP a accueilli trois nouveaux collaborateurs : Caroline Dupré, Dominique Lachapelle et Jacky Tremblay qui déjà ont insufflé une nouvelle énergie à l'équipe. Nous remercions Carole Paradis et Jean-René Dubois pour leur contribution des deux dernières années.

# LES CONDITIONS DE TRAVAIL

## RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Les membres de l'ADIGECS sont représentés par la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA) qui a pour mission de défendre les intérêts des membres des associations et des fédérations partenaires, d'élaborer et de proposer des améliorations au contenu de leurs régimes de retraite et d'assurances. L'année 2013 aura permis aux partenaires de la CERA de connaître les résultats de la dernière évaluation actuarielle sur le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) au 31 décembre 2011. Par ailleurs, en matière d'assurance, une réflexion sur le régime d'assurance collective a été amorcée afin d'évaluer le contenu des modalités en prévision du renouvellement de l'entente pour les années à venir.

La CERA a tenu cinq Assemblées des partenaires, dont une extraordinaire sur le RRPE, cinq conférences téléphoniques en plus de l'assemblée générale annuelle. Elle a aussi publié quatorze bulletins d'information.

### LE RRPE

Rappelons que les nouvelles dispositions applicables au RRPE sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- La règle des 35 ans de service avec un minimum de 55 ans d'âge;
- Le facteur 90 au lieu du facteur 88;
- La pénalité actuarielle de 4 % (plutôt que 3 % comme auparavant) pour chaque année avant l'atteinte du facteur d'admissibilité sans pénalité;
- La période de qualification au RRPE de sept ans plutôt que deux.

Le facteur 60 ans d'âge sans minimum d'années de service est inchangé. Mentionnons également les modifications aux règles relatives au retour au travail des retraités : suspension de la rente, proportionnellement au temps travaillé dans les cas des retraités qui décident de ne pas recommencer à cotiser ou suspension complète, s'il y a participation au régime.

La CARRA acheminera un relevé de participation aux membres de l'éducation au cours de l'année 2014.

### L'ÉVALUATION ACTUARIELLE

La dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 pour le RRPE révèle un déficit de l'ordre de 1,9 milliard de dollars, soit plus de 25 % de l'actif. L'importance des montants en cause soulève des questionnements majeurs quant à la précarité et la pérennité du régime. À cet égard, les travaux de la CERA se sont concentrés sur des solutions qui permettraient un retour à l'équilibre et qui pourraient s'appliquer à l'ensemble des participants, les prestataires autant que les cotisants. Les pistes explorées sont en lien avec les causes qui ont engendré ce déficit sans précédent. La CERA a procédé à l'analyse de différents scénarios dans le but d'assurer la pérennité du RRPE, et ce, autant à court terme qu'à moyen terme et long terme.

### LE TAUX DE COTISATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le taux de cotisation au RRPE est de 14,38 % (12,3 % de 2011 à 2013). Ce taux sera applicable jusqu'en 2016. À noter que le taux nécessaire pour le financement du régime serait de 20,11 %. La différence de 5,73 % est assumée par le gouvernement jusqu'en 2016 inclusivement. Des négociations devront avoir lieu pour les années suivantes. En plus des négociations avec le SCT, des mesures à moyen et long terme devront être mises de l'avant au cours des prochaines années en tenant compte des incidences sur l'ensemble des membres du RRPE, ce qui amènera certainement un défi intergénérationnel.

### LES ASSURANCES

Les conditions de renouvellement pour l'année 2014 ont été déposées par SSQ en septembre 2013 et négociées avec les représentants du RACAR et de la CERA qui étaient accompagnés de leurs actuaires respectifs. L'augmentation anticipée du coût de la couverture d'assurance accident maladie de près de 9,5 %, principalement due à l'accroissement du coût des médicaments, a pu être évitée grâce au congé de prime (11,1 %) provenant des surplus du régime d'assurance salaire longue durée. Tous les autres régimes ont connu des baisses de tarifs de sorte que les assurés n'ont pas subi d'augmentation en 2013.

Un sondage a été acheminé à l'ensemble des membres afin d'évaluer la couverture optimale souhaitée par ceux-ci. Les résultats de ce sondage seront connus sous peu et permettront de raffiner l'offre de services dans un contexte de ressources limitées.

*(suite à la page suivante)*

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

### Le comité des directeurs généraux

Tant le Conseil d'administration de l'ADIGECS que le Comité des directeurs généraux avaient décidé de mettre de l'avant le dossier de la rémunération des directions générales des commissions scolaires à l'automne 2013. L'analyse comparative des conditions salariales des hors-cadre du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires réalisée par M. Léopold Larouche l'an dernier 2013 faisait la preuve d'un écart majeur dans les conditions de travail des premiers dirigeants administratifs des deux réseaux. Les faits saillants du document intitulé « *La rémunération des hors-cadre des commissions scolaires : une mise-à-jour est nécessaire* » ont été présentés à l'Assemblée générale de mai 2013.

C'est dans cette perspective que nous avons présenté le document Larouche à Mme Dominique Gauthier, secrétaire associée au Secrétariat du Conseil du trésor à la fin du mois d'août. Nous comptons par la suite sensibiliser les diverses instances gouvernementales au dossier, mais la précarité des finances publiques et la situation créée par les compressions budgétaires exigées des commissions scolaires et l'augmentation des comptes de taxe scolaire nous ont forcés à mettre le dossier en veilleuse. De sorte que nos échanges avec nos interlocuteurs du MÉLS et des fédérations de commissions scolaires se sont limités aux comparaisons entre le traitement des hors-cadre du réseau de la santé et ceux des commissions scolaires.

Malgré que les sujets traités lors des rencontres du Comité des directeurs généraux n'aient pas eu une importance majeure, nous avons tenu à rencontrer régulièrement nos partenaires afin de garder le contact et de partager nos lectures des situations. Au cours des trois rencontres du comité, nous avons particulièrement abordé la question du retour au travail des retraités dans les cas de remplacement des directions d'établissement. Tout en souscrivant aux objectifs qui ont présidé aux modifications apportées au RRPE pour en favoriser la pérennité, nous recherchons des aménagements qui permettraient de suppléer aux absences de courtes et de moyenne durée des directions d'établissement compte tenu des contraintes qu'impose la LIP. Nous constatons que cette situation est unique dans les secteurs publics et parapublics, mais nous n'avons pu obtenir à ce jour les assouplissements souhaités.

Nous avons officiellement protesté contre la suspension annoncée du versement du boni forfaitaire pour une quatrième année. Non seulement s'agissait-il d'une nouvelle réduction de notre rémunération, mais aussi, à nouveau, d'une modification unilatérale de nos conditions de travail sans aucune consultation.

### Nos représentants au CDG

**Serge Lefebvre, responsable**

**Michelle Fournier**

**Julie Laberge**

**Jean-François Lachance**

**Sylvain Racette**

### Régimes de retraite et assurances (suite)

#### FINANCEMENT ET PLACEMENTS

Le Fonds RRPE a connu une progression de 12,0 % pour l'année 2013, soit 0,5 % de plus que l'indice de référence du portefeuille. En dollars, le Fonds est passé de 7,7 G\$ au 31 décembre 2012 à 8,6 G\$ en 2013, soit 0,9 G\$ de rendement net pour l'année. Sur 4 ans, le portefeuille du RRPE a connu un rendement annualisé de 9,8 %, soit 1,3 % de valeur ajoutée par rapport au portefeuille de référence.

#### PROSPECTIVES

La CERA participera activement à la recherche de solutions permanentes aux problématiques liées au RRPE. Par ailleurs, des négociations avec le SCT devront s'amorcer étant donné la fin de l'entente prévue en 2016 quant à la compensation de l'écart du taux de cotisation dû au déficit du régime. La CERA sera tout aussi active lors de la consultation des assurés sur le régime d'assurance collective en prévision d'un éventuel renouvellement de l'offre de services pour les années à venir.

## Résultats prévisionnels 2013-2014

### Prévisions budgétaires 2014-2015

#### PRODUITS

#### TOTAL DES PRODUITS

	<b>Budget</b>	<b>Réel estimé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
	<b>14/15</b>	<b>au 30 avril 2014</b>	<b>13/14</b>	<b>12/13</b>
<i>Cotisations annuelles</i>	175 000	174 981	170 000	172 968
<i>Cotisations des retraités</i>	7 000	7 800	7 000	7 275
<i>Droits d'entrée</i>	100	160	100	130
<i>Congrès et colloque</i>	95 000	123 705	95 000	88 298
<i>Intérêts créditeurs</i>	6 000	9 442	6 000	5 940
<i>Commandite - bulletin</i>	4 000	5 523	4 000	3 000
<i>Bourses</i>	15 000	15 000	21 250	15 000
<i>Perfectionnement</i>	55 000	71 545	55 000	65 600
<i>Divers</i>	1 500	1 147	1 500	3 580
	<b>358 600 \$</b>	<b>409 303 \$</b>	<b>359 850 \$</b>	<b>361 791 \$</b>
<i>Salaire</i>	55 000 \$	55 000		18 332
<i>Bénéfices marginaux (DAS)</i>	6 500	6 408		1 904
<i>Frais de secrétariat</i>	2 000	1 358	3 000	1 810
<i>Papeterie et frais de bureau</i>	14 000	11 531	14 000	14 274
<i>Assurance responsabilité</i>	750	763	750	763
<i>C.A. et C.G.</i>	50 000	51 997	40 000	36 290
<i>Comités divers</i>	33 000	35 844	33 000	21 480
<i>Perfectionnement</i>	40 000	19 120	50 000	7 496
<i>Site Web</i>	2 500	1 558	4 000	14 995
<i>Timbres / téléphone</i>	5 000	3 683	5 500	5 315
<i>Congrès / colloque</i>	65 000	64 836	60 000	93 198
<i>Frais légaux</i>	12 000	9 216	12 000	8 967
<i>Firme de communications</i>				
<i>Honoraires de consultation</i>	35 000	30 027	90 000	88 448
<i>Honoraires de vérification</i>	6 000	5 704	6 000	5 433
<i>Bulletin ADIGECS</i>	1 000	492	4 000	2 870
<i>Cotisation RACAR</i>	600	604	600	1 317
<i>Bourses ADIGECS</i>	16 250	18 750	22 500	16 250
<i>P.A.E.</i>	1 000	200	1 000	-
<i>Service santé Physimed</i>		-		400
<i>Civilités</i>	2 000	1 672	2 000	2 198
<i>Frais bancaires</i>	500	621	500	560
<i>Service planification financière</i>	6 000	3 449	6 000	5 749
<i>Amortissement</i>	500	467	1 000	584
<i>Autres dépenses</i>	4 000	2 914	4 000	4 815
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>358 600 \$</b>	<b>326 213 \$</b>	<b>359 850 \$</b>	<b>353 448 \$</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>- \$</b>	<b>83 090 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 343 \$</b>

## LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



François Lafortune  
DGA  
C. S. des Hautes-Rivières

*Dossier EHDA*



Dominique Robert  
DGA  
C. S. de la Seigneurie-des-  
Mille-Îles

*Représentant à la CERA*



Sylvie Ancil  
DG  
C. S. des Samares

*Comité-conseil sur l'implantation des  
maternelles 4 ans*

André Lamarche  
DGA  
C. S. de la Région-de-  
Sherbrooke

*Comité national de pilotage  
de la SIAA*



Bernard Dufourd  
DG  
C. S. des Draveurs

*Comité national des pro-  
grammes d'études profes-  
sionnelles et techniques*

## *Merci à nos représentants*

Bien que l'effectif de l'ADIGECS ne soit que de 152 membres, notre association assure une solide présence au sein du réseau public d'éducation et y apporte une contribution des plus significatives. Quelque 60 DG et DGA participent aux travaux de 42 comités et sous-comités mis en place principalement par le MÉLS. Six collègues siègent au conseil d'administration d'organismes du réseau. Une trentaine de membres occupent les différents postes au sein des instances de l'ADIGECS et contribuent aux travaux des comités de l'association. Au total, c'est 72 membres qui sont engagés tant au sein de notre association que du réseau dans bien des cas en assumant plus d'un mandat.

Au long du rapport annuel, nous mentionnons les noms des représentants de l'ADIGECS au sein des comités dont nous faisons état des travaux. Mais il y en a autant dont le nom n'est pas mentionné. On peut consulter la liste des représentants de l'ADIGECS aux comités du réseau sur le site sous l'onglet « Engagement ».

Nous les remercions chaleureusement de leur précieuse contribution. En dépit de la lourdeur de leur tâche et d'une disponibilité réduite, ils ont accepté généreusement de coopérer au développement de l'éducation publique et à l'amélioration des services à la population.

# LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Michel Bernard  
Vice-président

*Relations avec les partenaires  
Dossier des ressources matérielles et financières  
Perfectionnement et développement professionnel*



Raynald Thibeault  
Président

*Relations ADIGECS-MÉLS*



Serge Lefebvre  
Secrétaire général

*Affaires internes  
Relations de travail  
Coordination*



Éric Blackburn  
Administrateur

*Comité de gouvernance de la  
formation professionnelle et  
de l'éducation des adultes*

Jean-François Lachance  
Trésorier

*Résultats financiers  
Prévisions budgétaires*



**Des rabais exclusifs :**  
**c'est réglé.**

Jusqu'à  
**15 %** DE RABAIS EXCLUSIF  
sur vos assurances auto, habitation  
et véhicules de loisirs



Jusqu'à  
**360 \$** DE RÉDUCTION  
en regroupant vos nouvelles assurances auto,  
habitation et véhicules de loisirs chez nous<sup>1</sup>

Obtenez une soumission  
**1 800 322-9226**  
[lacapitale.com/adigecs](http://lacapitale.com/adigecs)

**La Capitale**  
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.  
1. Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire. 2. Détails et règlement disponibles à l'adresse ci-dessus mentionnée.